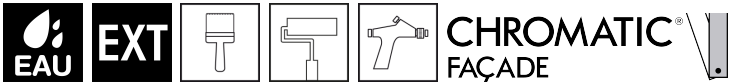


Dernière mise à jour : 23/04/2026 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

PRIMAIRE 872



Définition

Impression opacifiante à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

Destination

- Extérieur : façades en service.
- Impression pour fonds décapés chimiquement ou par brûlage et pour anciens revêtements du type Revêtement de Peinture Epais, avant mise en oeuvre des Revêtements d'Imperméabilité.

Propriétés

- Bonne adhérence et sous-couche régulatrice.
- Bon pouvoir opacifiant.
- Bloque les remontées éventuelles des résidus de décapants (paraffines,...) et des adjuvants de certains revêtements (cires...).
- Structure granitée qui facilite l'application des finitions talochées.

Caractéristiques générales

Aspect en pot

Pâte onctueuse.

Aspect du feuil sec

Mat granité.

Teintes

En stock : blanc. En machine à teinter : teintes pastel du nuancier CHROMATIC® façade (fausses teintes).

Masse volumique

- (mesurée) : kg/dm³
- 1,53 ± 0,05 (norme NF EN ISO 2811-1).

Extrait sec

En poids (norme EUR PL 005) : 68 ± 2 % (en blanc).
En volume (théorique) : 52 ± 2 % (en blanc).

Temps de séchage

- (à 23 °C - 50 % HR)
- Sec : 1 h.
 - Recouvrable : 24 h.

Rendement

- Supports lisses : 300 g/m².
- Une majoration fonction de la porosité et du relief du support est à déterminer sur chantier.

Conditionnement

15 L

Conservation

24 mois en emballage d'origine non entamé. Conserver à l'abri du gel.

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet.

Dilution

Si nécessaire, en fonction des conditions de chantier, diluer le produit avec 1 L d'eau par bidon de 15 L au moment de l'emploi.

Nettoyage du matériel

À l'eau ou, si le produit a séché, aux solvants aromatiques.

Dernière mise à jour : 23/04/2026 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

PRIMAIRE 872

Données Environnementales et Sanitaires

■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	■ Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/L ■ Ce produit contient au maximum 30 g/L de COV ■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	■ Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.seigneurie.com ■ Déclaration environnementale consultable sur : www.declaration.environnementale.gouv.fr
■ Production	■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques réglementaires

Classification	Hygiène et sécurité
■ NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2 ■ NF EN 1062 -1: E3, V2, W3, A0	■ Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

Dernière mise à jour : 23/04/2026 La présente notice peut être modifiée en fonction de l'évolution des techniques. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

PRIMAIRE 872

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Anciens films de peinture non adhérents	■ Décapage par voie chimique ou par brûlage ■ Lavage soigné à l'eau sous pression ■ Séchage complet	1 couche de PRIMAIRE 872 300 g/m² minimum sur supports lisses	Finition de Classe D2 (A0) : Film décoratif. PERLANE, PANCRYTEX TT, PANCRYTEX D2 AÉRO, PERLOXANE TT Finition de Classe D3 (A1) : Masque le faïençage. GARNYTEX MAT AÉRO, GARNYTEX, PANCRYTEX D3, GARNOTEC MAT, GARNOXANE AÉRO, CRÉPITEX et CRÉPI INITEX
Anciens fonds de peinture parfaitement adhérents et non farinants (films minces, R.S.E., R.P.E.) après étude préalable NF DTU 42.1	■ Lavage ■ Grattage ■ Séchage complet		Finition de classe I1 à I4 (A2 à A5): Revêtement d'imperméabilité. Gamme GARNOTEC ou PANTIFILM OS

Précautions d'emploi :

- Conditions climatiques d'application conformes aux normes NF DTU 59.1 et NF DTU 42.1.

